

Objet : Communiqué de presse des Femmes Socialistes

Deux ans de politique d'égalité CSV-DP : avancées ponctuelles, mais continuité des inégalités structurelles

Après presque deux ans de politique d'égalité du gouvernement CSV-DP, quelques mesures ponctuelles ont certes été mises en place. Si certaines sont très importantes comme l'abolition du délai de réflexion pour l'avortement ou l'interdiction du certificat de virginité, elles restent isolées et insuffisantes pour s'attaquer aux racines des inégalités. Les femmes continuent à subir les conséquences d'un système patriarcal qui traverse la société, du monde du travail à la retraite, de la santé au sport, jusqu'à la sécurité face aux violences.

Retraites : vers une véritable justice entre les genres

Le système actuel repose encore sur un modèle familial dépassé. Il ne protège pas les femmes dans une société où un mariage sur deux se termine par un divorce, et où ce sont majoritairement elles qui interrompent ou réduisent leur carrière pour assumer le care work.

Nous revendiquons :

- L'individualisation des droits à la retraite afin que chaque personne construise ses propres droits, indépendamment de son statut matrimonial.
- Un splitting moderne des droits à pension, permettant aux couples de partager leurs cotisations au cours de la vie commune.
- Une assurance obligatoire basée sur le salaire minimum pour éviter que certaines personnes ne se retrouvent sans pension.
- Le maintien des années de prise en charge des enfants dans le calcul des pensions et l'augmentation des pensions minimales, qui concernent en majorité les femmes.

Violences faites aux femmes : urgence d'agir

En 2023, la police a enregistré plus de 1 000 cas de violences domestiques au Luxembourg. Derrière ces chiffres se cachent des traumatismes, des vies brisées et un grand risque de sécurité pour les victimes. Les foyers d'accueil pour femmes sont saturés, les femmes y séjournent parfois plus de 300 jours au lieu des trois mois « prévus ».

Nous revendiquons :

- L'inscription du féminicide dans le Code pénal pour une meilleure reconnaissance et transparence.
- Des thérapies obligatoires pour les auteurs de violences domestiques.
- Des formations obligatoires pour policiers, magistrats, médecins et juges.
- Le recours aux bracelets électroniques pour les agresseurs et la mise en place d'un système de suivi automatisé des risques, inspiré du modèle espagnol Viogén.
- Des programmes éducatifs obligatoires à l'école pour déconstruire les stéréotypes sexistes et prévenir les violences.

Sport : la FLF doit assumer sa responsabilité

L'affaire Gerson Rodrigues a révélé une culture de l'impunité et du silence au sein de la FLF, où les performances sportives passent avant la responsabilité sociale.

Nos revendications :

- Une véritable prise de responsabilité des dirigeants qui couvrent des comportements sexistes.
- Une répartition équitable des financements et infrastructures entre sport féminin et masculin.
- Accroître la visibilité des femmes dans le sport.
- Des formations anti-sexisme obligatoires pour joueurs, entraîneurs et responsables.
- Une parité réelle dans les instances décisionnelles de la FLF et des fédérations sportives.

Santé et droit à l'avortement : des droits fondamentaux à protéger

Alors que dans des pays comme la Pologne, la Hongrie ou les États-Unis les droits des femmes reculent, le Luxembourg doit montrer l'exemple. Nous demandons :

- L'inscription du droit à l'avortement dans la Constitution, seule garantie contre des reculs potentiels futurs.
- Une politique de santé qui reconnaît enfin les spécificités du corps féminin, longtemps négligées : meilleure recherche et information sur l'endométriose, meilleure information et sensibilisation sur les symptômes de l'infarctus chez les femmes, et la levée des tabous concernant le corps féminin comme la ménopause, les menstruations, la dépression postnatale etc.
- Des investissements massifs dans la recherche médicale sur la santé des femmes et une plus grande sensibilisation du public.

Les mesures symboliques ne suffisent pas. Pour mettre fin aux inégalités structurelles, il faut des réformes ambitieuses qui assurent la justice dans les retraites, protègent les femmes face aux violences, garantissent l'égalité dans le sport, inscrivent le droit à l'avortement dans la Constitution et mettent fin à l'invisibilisation des femmes dans la recherche et la santé.

L'égalité entre femmes et hommes n'est pas une option : c'est une obligation dans un État de droit.

Comité national des femmes socialistes

**Pour des raisons de lisibilité, nous renonçons à l'utilisation de formes genrées dans les désignations professionnelles et autres termes. Toutes les références incluent néanmoins les femmes, les hommes et toutes les identités de genre.*